



Crédits photo : JCDecaux

DOSSIER DE PRESSE

Extension du service vélôToulouse au 30 septembre 2025

29 septembre 2025



toulouse
métropole



BLAGNAC

Ville de
Tournefeuille



VILLE DE
BALMA

Siéval
Communauté
d'agglomération
du Sud-Est
Toulousain

Ramon
ville
Saint-Agne

Ville de
Labège

JCDecaux

Contacts Presse Tisséo :

Marie Adeline Etienne – 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

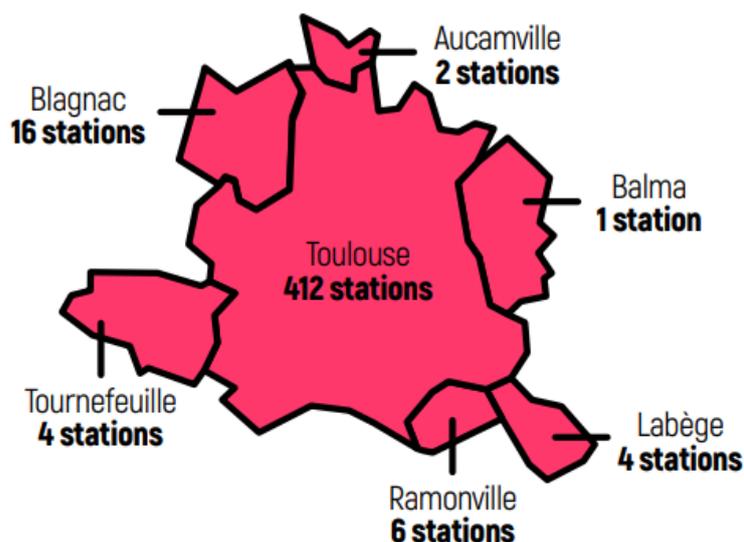


Dossier de presse

Au 30 septembre 2025, six communes bénéficieront d'une extension de service : Aucamville, Balma, Blagnac, Labège, Ramonville, et Tournefeuille. Dans Toulouse, de nouvelles stations renforceront le maillage déjà existant. Cela représente 45 nouvelles stations et 350 vélos supplémentaires. Au total, 445 stations et 3 650 vélos seront en circulation sur l'agglomération toulousaine.

Les nouveaux vélos en libre-service mécaniques et à assistance électrique (VAE) circulent sur le territoire toulousain depuis le 30 août 2024. Le service enregistre :

- Plus de 11 millions de trajets
- Plus d'un million de tickets courte durée vendus
- Le doublement du nombre d'inscrits avec plus de 70 000 abonnés longue durée à fin septembre 2025
- Le triplement de l'usage journalier avec 30 245 locations par jour en moyenne avec une utilisation moyenne allant jusqu'à 10 fois par jour par vélo mécanique et jusqu'à 16 fois pour les vélos à assistance électrique
- Record de fréquentation le 18 septembre 2025 avec 53 036 trajets dont 27 350 à VAE (soit 52 %)
- La répartition des locations s'effectue à 50 % avec des VAE et à 50 % avec des vélos mécaniques.





Dossier de presse

Le service vélôToulouse : une réponse aux besoins de mobilités actives dans l'agglomération toulousaine

Le service vélôToulouse de location de vélos en libre-service relève de la compétence de Tisséo Collectivités en application des dispositions de l'article L. 1231-16 du code des transports.

La Loi LOM du 24 décembre 2019 précise que l'autorité organisatrice de mobilité (AOM) est compétente pour « *Organiser des services relatifs aux mobilités actives ou contribuer au développement de ces mobilités* ». Tisséo Collectivités est compétent pour la gestion du service de Vélos en Libre-Service ce qui lui permet d'élargir le périmètre de déploiement du service vélôToulouse au-delà de la commune de Toulouse.

Le marché vélôToulouse a été attribué, en juin 2023 par le Comité Syndical de Tisséo Collectivités, à l'entreprise JCDecaux France qui a commencé à exploiter le nouveau service depuis le 30 août 2024. A compter du 30 septembre 2025, la 2^{ème} phase de déploiement est mise en service. Le service comptera à terme 445 stations et 3 650 vélos sur Toulouse Métropole et le SICOVAL.

La flotte de vélos est composée de 50 % de Vélos à Assistance Electrique (VAE) de couleur orange et de 50 % de vélos mécaniques de couleur rose. Depuis le lancement du nouveau service, la part des VAE représente 50 % de l'usage, avec une tendance ces dernières semaines à une part plus importante pour les VAE.

Le VAE dispose d'une batterie offrant jusqu'à 40 km d'autonomie, en fonction du profil parcouru et du poids du cycliste. Grâce au moteur situé dans le pédalier du vélo, d'une puissance de 250W et d'un couple de 80 Nm, l'assistance électrique offre un grand confort de pédalage, aussi bien sur le plat qu'en forte montée. Avec ces nouveaux vélôToulouse, les utilisateurs parcourent sans effort des trajets plus longs ou avec du dénivelé. Les vélos mécaniques et à assistance électrique sont équipés de freins à rouleaux avant équipé d'un système ABS anti-blocage de roue.

Les vélos disposent également d'un support de smartphone, d'un port USB permettant la recharge d'un téléphone sur les vélos à assistance électrique et d'un panier doté d'un système d'attache permettant d'en sécuriser le contenu. Le réglage de la selle se fait facilement avec une poignée de serrage ergonomique.



Dossier de presse

Pour la pérennité du service, des règles d'utilisation sont à adopter

Face à l'essor de vélôToulouse, Tisséo insiste sur la nécessité d'un usage respectueux et sécurisé afin de garantir la pérennité du service. Parmi les consignes rappelées aux usagers, la principale est qu'il est formellement interdit de circuler à deux sur un vélôToulouse. Outre le danger évident, ce type de comportement accélère l'usure du matériel. Le Code de la route interdit ainsi de rouler à deux sur un vélo non conçu à cet effet, une infraction passible d'une amende de 35 €. Tisséo a dû rappeler cette règle à la suite d'infractions constatées récemment sur le réseau. Il est également demandé de respecter la signalisation routière et le « code de la rue » (priorité aux piétons dans les zones partagées, etc.) pour une cohabitation harmonieuse entre cyclistes, piétons et automobilistes. Pour plus d'informations, les [Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation \(CGAU\)](#) du service sont disponibles en ligne.

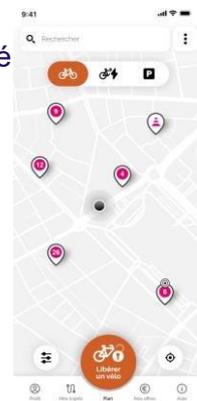
Un guide cycliste a été édité par Tisséo Voyageurs pour découvrir les solutions de mobilité, de stationnement et les bons plans vélo : www.tisseo.fr

Une application vélôToulouse dédiée pour bénéficier des services associés : 88% des locations se font via l'application



Cette application en service depuis plus d'un an permet de déverrouiller des vélos directement depuis son téléphone. Elle offre de multiples fonctionnalités pour simplifier encore plus l'usage du Vélo en Libre-Service :

- consultation des disponibilités des stations en temps réel,
- réservation d'un vélo à l'avance en échange de points de fidélité
- libération d'un ou de plusieurs vélos (jusqu'à 5) en un swipe depuis le même compte,
- calcul d'itinéraire et guidage in-app
- réception d'une notification de bonne restitution à la fin de chaque trajet et évaluation du dernier vélôToulouse emprunté,
- consultation des statistiques trajets (CO₂ économisé, distance parcourue...),
- accès aux informations liées au service vélôToulouse,
- cumul de points de fidélité





Dossier de presse

vélo
TOULOUSE

Dès le
30 septembre

*le réseau s'étend
dans vos quartiers
et 6 nouvelles villes*



- 45 nouvelles stations
- 350 vélos
- Aucamville, Balma, Blagnac, Labège, Ramonville, Toulouse, Tournefeuille

velotoulouse.tisseo.fr



JCDecaux

